

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 569

Buchbesprechung: Publications reçues

Autor: M.-L.P. / J.S.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une déclaration

de la Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté

Profondément émues par le sort tragique de ses collaboratrices souffrant de l'invasion, de la guerre et de l'oppression, la Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté déclare qu'elle est décidée plus que jamais à travailler aussi longtemps que cela sera humainement possible pour l'établissement de la Justice, du Droit et de la Liberté comme bases de toute Société humaine — si hideuses que puissent être actuellement les manifestations de la Violence et de la Force brutale.

Elle assure aussi ses membres des pays d'autre-mer que, fidèle à ses principes fondamentaux, elle tiendra jusqu'à la fin le flambeau de la Paix, de la Raison et de la Dignité humaine, comptant pour cela sur la loyauté et le fidèle appui de tous ses membres à travers le monde.

Genève, 15 mai 1940.

Silhouettes et portraits de femmes

Mrs. Charlotte Despard

Pionnière suffragiste, suffragette militante, Mrs. Despard, décédée à la fin de l'année dernière dans sa quatre-vingt-quinzième année, a été une des figures marquantes de la lutte pour l'égalité des droits menée outre-Manche au début de ce siècle. C'est à elle que l'on doit la fondation en 1907 de la *Women's Freedom League*, la seule des anciennes Sociétés suffragistes qui existe encore en Angleterre, et qu'elle organisa selon des principes démocratiques toujours en vigueur. Car, pour elle, le vote des femmes et l'égalité des droits entre les sexes constituaient une des conditions essentielles de cette démocratie à laquelle elle croyait de tout son être. Révolutionnaire dans l'âme — elle n'était pas Irlandaise pour rien — opposée à toutes les pesantes traditions et à tous les préjugés vieillis, elle apporta un dévouement absolument à cette cause, dont elle fut pendant des années l'un des meilleurs soutiens. Sa silhouette fragile, son visage expressif et quelque peu ascétique, couronné de cheveux blancs qui recouvraient une mantille de dentelle noire, étaient bien connus dans toutes les manifestations, cortèges, démonstrations, etc., auxquels les années ne l'empêchèrent jamais de s'associer. L'on nous rappelle qu'en 1926, âgée alors de 82 ans, elle prit allégrement part à un cortège féministe qui traversa Londres ! Plus d'une fois, elle connut la prison, pour avoir refusé de payer ses impôts, en application du célèbre dicton anglo-saxon : *Pass de vote, pas d'impôts !* Notre amie, Mme Spiller, bien connue à Genève par son travail à la S. D. N., évoque de façon pittoresque dans la *Française* ses souvenirs à cet égard :

Je me rappelle d'elle, alors qu'elle se tenait fièrement sur les marches de l'entrée du Parlement à Westminster, et déclarait : « J'ai le droit d'entrer. Je suis citoyenne, et veux voir le Premier Ministre ». L'inspecteur de police, Jarvis, bien connu de toutes les suffragettes, la suppliait de circuler, pour éviter d'avoir à l'arrêter, mais elle ne céda pas. Et, au grand regret de l'inspecteur qui s'en excusa auprès d'elle, malgré le foule qui

manifestait en sa faveur, Mrs. Despard, calme et souriante fut emmenée à Scotland Yard.

Une fois la victoire obtenue en 1918, Mrs. Despard se retira dans son île natale, mais continua à suivre de près le mouvement suffragiste britannique, et revenait chaque année à Londres pour présider la manifestation qu'organisait régulièrement le 15 juin, jour de son anniversaire, la *Women's Freedom League*. D'ailleurs, son activité ne s'était pas arrêtée en d'autres domaines non plus : toujours préoccupée de progrès social, toujours altérée de justice, elle, qui avait débuté en créant dans les quartiers les plus pauvres de Londres un centre de protection de l'enfance, puis un club de jeunes ouvriers (aujourd'hui placé sous l'autorité du Conseil municipal de Battersea, et appelé *Despard House* (*Maison Despard*)), elle s'intéressa activement durant les dernières années de sa vie à l'organisation d'un collège ouvrier à Dublin. Puis la politique l'occupa beaucoup ! elle fut une collaboratrice de M. de Valera et soutint de toute son ardeur le mouvement *sinn-fein*, alors que, chose curieuse, son jeune frère qu'elle

avait élevé, le maréchal French, était justement gouverneur de l'Irlande durant cette période si agitée ! Mrs. Despard se présenta aussi comme candidate aux élections d'un district de l'Etat libre, mais ne fut pas élue.

« Généreuse, ignorant la crainte, idéaliste, écrit d'elle une autre de nos amies, Katherine Bompas, dans *Jus Suffragé*, elle avait en elle quelque chose d'irréel et de presque légendaire ; mais elle fut aussi une organisatrice et une réformatrice au sens pratique. Elle fut une de celles, trop rares, hélas ! dont l'âge ne relâchait ni ne relâcha l'enthousiasme et l'effort constant en faveur des opprimés. L'étoile qui dirigea sa vie fut l'amour de la liberté ».

M. F.

tâche d'examiner successivement la place attribuée, dans de nombreux pays, aux diverses disciplines que comporte le programme des études secondaires. Après l'enseignement des langues vivantes et celles des langues anciennes, cette fois, c'est la géographie dont le Bureau s'est occupé : place assignée à cette branche, son but, les programmes officiels, les méthodes appliquées, la formation et la nomination des professeurs.

Les réponses envoyées au questionnaire par les ministères de l'instruction publique de quarante quatre pays sont précédées d'une étude d'ensemble rédigée par M. F. Korniozewski, membre de la Division des recherches.

M.-L. P.

Publications reçues

BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION: *L'enseignement de la géographie dans les écoles secondaires*. — Genève, 1939. 6 fr. suisses.

Le Bureau international d'éducation poursuit sa

L'Assemblée de printemps du Cartel Romand d'Hygiène sociale et morale

(Yverdon, 9 mai 1940.)

C'est par une de ces merveilleuses journées de printemps dont nous a gratifiés ce tragique mois de mai, comme pour mieux opposer la plénitude et la sévérité de la nature à la barbarie imbecile des humains — il est vrai qu'à cette date du 9 mai, on ne se battait pas encore dans ces malheureux pays des Marches occidentales — que le Cartel Romand H.S.M. avait convoqué à Yverdon les délégués de ses Sociétés affiliées. Et le voyage fut un enchantement ininterrompu : lacs moirés d'azur dans la lumière du matin, verdure opulente de fraîcheur, vergers en bouquets de mariées, prairies vallonnées où flamboyaient en coulées d'or jaune la triomphante dent-de-lion en fleur, qui, ainsi vue en masse et de loin, se donnait des airs de champs de tulipes hollandaises. Hélas ! nous ne pensions pas que cette comparaison évoquerait vingt-quatre heures plus tard d'indécibles horreurs...

La partie administrative de l'Assemblée fut très rapidement menée à chef, les rapports étant publiés d'avance — longtemps d'avance cette fois tout particulièrement, puisqu'ils étaient déjà prêts pour l'automne 1939, et que la guerre et la mobilisation en retardèrent jusqu'à l'autre semaine la discussion. Travail des Commissions (cinéma populaire, codre d'hygiène alimentaire, hygiène dentaire, préservation morale, service de maison) ; activités des groupes correspondants, tantôt directement inspirée par celle du Cartel romand, tantôt s'orientant suivant les circonstances locales ; secrétariat (gérance d'organisations, conférences, bibliothèque, relations directes avec les grandes associations suisses) : on voit que M. Veillard, l'actif et dévoué secrétaire général du Cartel romand, a du pain sur la planche ! Ce dernier hiver, c'est surtout la Commission de préservation morale, présidée par Mme Mad. Hahn, qui a été à la brèche, la mobilisation, qui a forcément entraîné l'activité des autres Commissions, ayant au contraire stimulé la sienne par la nécessité de mener campagne contre l'immoralité des meurs, campagne inévitable des grands rassem-

blements de population et des périodes troublées. Nos lectrices sont d'ailleurs au courant de cette activité par les fréquents articles et comptes rendus que lui a consacrés notre journal.

Le morceau de résistance de cette Assemblée était la conférence du sergent Ph. Mottu sur le sujet de toute actualité des *Loisirs dans l'armée*. C'est, en effet, et chacun s'en rend compte, une question de première importance pour une armée de milices comme la nôtre, et c'est pourquoi une catégorie spéciale a été créée, distincte des œuvres sociales, et dont le but essentiel est de contribuer à maintenir le bon moral de l'armée en organisant ses loisirs avec souplesse et en tenant compte des circonstances si particulières à notre pays. La simple énumération des moyens d'action employés donne une idée de l'ampleur de cette organisation : représentations théâtrales, soit par des artistes qui viennent jouer pour la troupe, soit par la troupe elle-même (voyez les représentations de *La Gloire qui chante*) ; concerts, cinémas, conférences, cercles d'études, où les hommes eux-mêmes font des conférences, Radio, jardinage, création d'ateliers de travaux manuels, lecture, jeux, chant (organisation de choeurs, de quatuors, etc.), exposition d'œuvres de peinture de mobilisés, sports, visites en automne de l'Exposition Nationale (obligatoire pour les soldats suisses revenus de l'étranger), Foyers du soldat répandus par centaines à travers le pays, et qui ont déjà fourni, avec des boissons sans alcool bon marché, 5 millions de feuilles de papier à lettres et d'enveloppes pour la correspondance... et nous en oublions certainement. Et il faut se rendre compte aussi des difficultés inhérentes à pareille organisation, quand ce ne serait que celle de satisfaire en même temps les goûts de spectateurs ou d'auditeurs de culture et de mieux totalement différents, et dont la présence à ces représentations ou conférences est parfois obligatoire, alors que, dans la vie civile, qui s'ennuie à un théâtre ou à un concert est toujours libre de s'en aller !

Un très nombreux public militaire, officiers de tous grades intéressés par cette question, aumôniers qu'elle préoccupa fortement directement, ayant répondu à l'invitation du Cartel romand et participa à la discussion qui suivit l'exposé du sergent Mottu. Et cela était fort intéressant, et

ce mélange de civils et de galonnés, la courtoisie avec laquelle ces derniers écoutèrent les observations formulées par quelques membres du Cartel sur la lutte antialcoolique dans l'armée, avaient un caractère tout spécial et très démocratique qu'il nous paraît difficile de trouver à ce point ailleurs que chez nous. Se basant sur des expériences de mères de famille, Mme Chapuisat demanda que l'on envisageât la possibilité que, dans les Foyers du soldat, il n'y ait pas seulement des tenancières et des gérantes qui versent du thé ou vendent du cidre doux, mais aussi, et ainsi que cela se fait partout, affirma-t-elle, en Suisse allemande, des femmes plus âgées et plus cultivées, prêtes à accueillir le soldat, à l'écouter quand il éprouve le besoin de se raconter, à le conseiller et à le réconforter dans mille petits instants difficiles de sa vie, bref, qui soit véritablement une *Soldatenmutter*. MM. Sauter et Geisendorf, qui sont à la tête des Foyers du Soldat, promirent de tenir compte de cette remarque : n'y aurait-il pas là, en effet, une tâche bien utile pour des mères de famille privées de leurs fils ?

Une question qui n'a pas été posée, et à laquelle nous aurions aimé entendre répondre, est celle si préoccupante de la lutte contre l'immoralité. Dieu merci ! il n'est personne chez nous qui songe à établir près du front des maisons de tolérance, ainsi que cela se fait, hélas ! dans d'autres pays (ne nous a-t-on même pas affirmé que l'Angleterre, pourtant si jalousement héritière de la pensée de Joséphine Butler, en avait demandé la création pour ses troupes sur le front français !), mais il y a tout de même un grand danger auquel il faut songer à parer. La Commission de préservation morale du Cartel, les Sociétés féminines font campagne parmi les femmes, et elles ont mille fois raison ! mais ce n'est pas tout : que fait-on parmi les hommes ?

... Et puis, une fois la séance finie, l'on s'en alla, par les larges promenades de la petite ville ombragée de marronniers à girandoles blanches, prendre le thé au Foyer du Soldat, échanger des idées, continuer les discussions, dans une atmosphère de cordialité et de courage pour l'action bonne. Merci au Cartel Romand de nous avoir préparé cette journée.

E. Gr.

gie. Et le poète a bien le droit de présenter ses images dans la lumière qui lui convient, de noircir ou d'éclaircir les ombres, d'aviver certains contrastes, d'accentuer certains traits aux dépens d'autres. La nature — on l'a dit cent fois, mais il faut toujours le redire — est une grande prodigue. Il appartient à l'art de choisir et d'ordonner. Reprocher à un romancier de n'avoir pas fait assez vrai, c'est lui reprocher de n'avoir pas écrit le livre qu'il ne voulait pas écrire. Pas plus que le tableau, le roman n'est tenu de copier la vie. L'écrivain transpose ce qu'il voit, ce qu'il sent, et c'est de cette transposition que naît son style.

Dans un des premiers numéros de *Suisse Romande*, cette courageuse revue dont nous remercions si fort la disparition, M. Albert Brugain a très vivement protesté contre les critiques en porte-à-faux adressées à *Campagne*. Mais peut-être n'a-t-il pas vu lui-même qu'indirectement au moins, Mme Raymonde Vincent rend tout de même son témoignage au paysan français. Puisqu'elle a grandi parmi les laboureurs berrichons, puisque c'est dans ce milieu qu'elle a reçu ses premières impressions, toujours les plus vives, puisqu'elle lui doit en quelque sorte sa formation sensible et morale, c'est que ce milieu n'est point aussi rude, aussi âpre, aussi primitif que les naturalistes nous l'ont dépeint. Si même les personnages de *Campagne* sont idéalisés, il demeure que de véritables paysans et de véritables gardeuses de vaches leur ont servi de modèles. Il y a dans cette œuvre un fond de sentiments simples, mais généreux et délicats qui constamment affleurent et que l'auteur

n'aurait pu imaginer s'ils avaient fait totalement défaut à ses anciens compagnons de vie.

Tout est pour aux purs cependant. Certains êtres ont tendance, non seulement à ne voir que les choses belles, mais encore à les susciter. Par leur seule présence, par leur attitude, leur silence ou leur sourire, ils éveillent ou développent chez les autres ce qu'il y a de meilleur. Mme Raymonde Vincent est de cette race-là. S'en doute-t-elle ? Peut-être non. C'est cependant la qualité essentielle qu'elle a prêtée à Marie comme à Blanche. Leur magnifique innocence fait lever autour d'elles des tentresses et des dévoilements. Parce qu'elles sont humbles, parce qu'elles ne réclament jamais rien des autres, voici qu'aux grandes heures, des bras se tendent pour les protéger et les soutenir. Nous ne voudrions risquer aucun rapprochement hasardeux. Il nous semble cependant que, par sa fraîcheur, sa candeur agreste, le chef d'œuvre de Giono : *Un de Baumugnes*, peut, seul dans la littérature française contemporaine, être mis en parallèle avec *Blanche* ou avec *Campagne*.

Il y aurait toute une étude à écrire sur le rôle du silence dans les livres de Mme Vincent. Je vois en elle la romancière du silence, comme n'a guère en J.-J. Bernard, le dramaturge. Et ce silence naît de la solitude. Si les paysans sont laconiques, c'est qu'ils vivent beaucoup seuls.

Les maîtres des Maisons-Rouges ne se plaisaient que chez eux et entre eux. Une fois franchis les petits fossés qui séparent leurs biens des terres d'autrui, ils se sentaient diminués, inquiets, comme

si, au-delà de ces limites, ni le soleil ni l'air n'avaient été les mêmes. (*Blanche*).

Comme la plupart des grands écrivains d'imagination, comme ces romanciers russes et anglais que lit et admire Mme Raymonde Vincent, elle compris que c'est dans la solitude que se forment les caractères véritables et les véritables passions. Dans le fracas des villes et de la vie moderne où une impressions chasse l'autre et un sentiment le suivant, les traits saillants s'affacent, les mouvements du cœur se neutralisent. Une amoureuse abandonnée le matin trouve le soir, non pas peut-être consolation, mais distraction. Harpagon à la maison n'a ni les mains ni crochues ni l'esprit si possédé de son trésor qu'Harpagon aux champs. C'est au point qu'en se demandant parfois ce que feront les romanciers des siècles futurs lorsque l'avion, la radio, la télévision auront tellement rapetissé et encombré la terre qu'il n'y aura plus pour personne silence ou évasion.

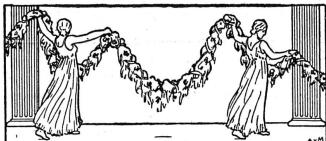
Personne n'eût osé agir contre sa volonté. Sans jamais se l'avouer les uns aux autres, tous la redoutaient, et il suffisait de sa présence pour que le silence régnât. Elle devait trouver une grande satisfaction à exercer son pouvoir. Rien qu'à la façon dont elle regardait autour d'elle, en entrant là où l'on était, on avait le sentiment d'être pris en faute... Elle s'acharnait contre André (son fils cadet), par instinct de domination, par goût de la lutte, car elle le sentait fort. Il lui ressemblait plus que les autres, mais pas assez pourtant, et c'était cette différence qui la mettait en défiance. Elle savait bien que la *pureté* (je souligne ce mot qui revient presque aussi souvent que celui de silence sous la plume de l'auteur) avait une trop grande part chez André, et que la trahison viendrait de là. Malgré tous les défauts du jeune homme, l'innocence demeurait toute puissante dans son cœur, et il n'avait point ce mauvais génie qui faisait de sa mère quelque chose de beau et de dangereux qu'une femme simplement tyrannique dans les affaires de maison.

Et l'auteur d'ajouter ce trait pertinent : Il y avait certainement un peu de folie dans

La tâche de jeter des semences de paix dans un monde en guerre n'était certes pas facile, cette année, pour les rédacteurs et les rédactrices de ce petit journal — que nous avons reçu beaucoup trop tard pour pouvoir le signaler avant le 18 mai à l'attention de ceux qui avaient la possibilité de le faire connaître à cette date autour d'eux. Cependant, chacun et chacune y ayant mis du sien, et s'inspirant tant de l'histoire de notre pays que des principes de fédération et de collaboration internationale qui sont à la base de toute possibilité de reconstruction de la malheureuse Europe, l'on nous présente un numéro qui, comme ses devanciers, sera traduit en plusieurs langues et largement distribué dans les écoles. On ne peut que lui souhaiter plein succès auprès de la génération qui monte, et à laquelle incombera la terrible responsabilité de reprendre le flambeau des mains de ceux qu'a balayé la tourmente, des fjords de la Norvège aux plaines de Belgique et aux défilés des Ardennes... Signalons spécialement comme encouragement à l'action et à la foi en un idéal, la biographie de notre ancienne collaboratrice, Mme P. de Heerdt, initiatrice de ce petit journal, que raconte avec l'animation d'une vie romancée Mme Colette Muret.

J. S.

ne peut pas être question, sous peine de compromettre la qualité du pain bis, de porter au-delà de 10 % le taux d'extraction de la farine-fleur. L'Office fédéral cite à ce sujet l'amusante historiette suivante: un groupement féminin d'un village de Suisse allemande, désireux de contribuer par une vente de pâtisserie (*Schenkeli-Tag*) aux ressources du Don National, adresse à l'Office une demande de 100 kgs de farine blanche, jugeant que, vu le but poursuivi, il serait fait immédiatement droit à sa demande. Mais, avec beaucoup d'après-propos, l'Office reconnaît que cette vente était justement une excellente occasion de prouver à un public étendu que les *Schenkeli* confectionnés avec de la farine bise ne sont ni moins savoureux, ni moins présentables que les autres! et de faire par conséquent une large propagande en faveur de la farine bise. Essai fut fait: les *Schenkeli* gris furent trouvés délicieux, et voilà toute une population féminine, qui n'avait pas suffisamment réfléchi, convertie à l'usage de la farine bise. Cet exemple vaut la peine d'être cité.



A travers les Sociétés

Assemblée générale de l'Union des Femmes de Genève.

C'est devant une salle comble et dans une atmosphère de cordialité et d'attention sympathique qu'a eu lieu, le 4 mai, l'Assemblée générale de l'Union des Femmes.

Parmi les divers rapports présentés, nous retiendrons seulement celui de la présidente, Mme E. Trembley. Très complet sous une forme attrayante, il résume tous les genres d'activité de

cette Association bientôt cinquantenaire. La bibliothèque, qui s'enrichit constamment de nouveaux volumes, est fort appréciée; les œuvres sociales intéressent de plus en plus les membres. Si l'Ouvroir, fondé au début de la « grande guerre » pour venir en aide aux chômeuses, et qui a pris une envergure réjouissante, est indépendant depuis un certain nombre d'années, l'initiative est néanmoins partie autrefois de l'Union; les vacances pour mères de famille envoient chaque été à la montagne, pour une quinzaine, des femmes harassées qui en reviennent détendues; le bureau de placement s'efforce de trouver du travail à celles, hélas! toujours trop nombreuses, — les femmes de ménage surtout, — qui ont recours à lui. Une vente plus récente n'est certes pas la moins utile: c'est l'*Entr'aide ménagère*, qui, de l'arrière-saison au printemps, les jours de marché, fournit des légumes à un certain nombre de familles gênées. Et puis, il y a les séances mensuelles, où le thé-causerie libre est suivi d'une causerie-conférence ou de musique; la réunion de couture du mardi; le Fonds Reymond, qui aide chaque année à plusieurs Genevoises malades à payer leur séjour dans une clinique, etc.

Ajoutons encore que la présidente et le Comité ont été réélus avec quelques modifications: la démission d'un ancien membre, Mme Cayla, qui fut longtemps une très précieuse secrétaire, remplacée par la nouvelle secrétaire, Mme Claire Martin. En outre, le Comité, de dix membres qu'il était, s'est adjoint un onzième en la personne de Mme Mathilde Gampert, membre du Comité de l'Alliance de Sociétés féminines suisses.

Nous entendimes aussi, en fin de séance, une brève communication de Mme Jeanne-Marie de Morsier, secrétaire de l'Union Internationale de Secours aux enfants, en faveur du Cartel suisse de Secours aux enfants, pour lequel on s'efforce d'éveiller l'intérêt dans les divers cantons.

M.-L. P.

Cours introductifs au Service complémentaire féminin.

La *Frauenzentrale* de Zurich a dernièrement organisé un de ces cours, qui a réuni environ 200 participantes, et qui a été complété par les conférences suivantes, dont le sujet a été discuté en petits groupes: *Le bagage des évacués*. — Ce qu'il faut faire quand manquent l'eau, le gaz et l'électricité. — Comment occuper et distraire des enfants et des adultes lors de situations extraordinaires. — Comment se préparer personnellement. Etc.

Anciennes « Marcellines ».

L'Association des anciennes élèves de l'Ecole d'agriculture de Marcellin, près Morges, a tenu le 28 avril son Assemblée générale annuelle sous la présidence de Mme D. Jaccoud (Montreux), qui a d'abord rappelé la mémoire de Mme Gillabert-Randin, membre d'honneur de l'Association. La mobilisation vaut de nouvelles activités aux Marcellines et alourdit leur tâche: l'Association a appuyé la création de l'*Entr'aide patriote féminine*, et s'intéresse spécialement à l'aide aux campagnards; s'occupant du secours qui pourraient apporter à la campagne des écoliers de 14 à 16 ans, elle a été heureuse de l'appel du général Guisan à la jeunesse citadine. Si ce service s'organise dans le canton de Vaud, les Marcellines sont prêtes à se charger dans leurs villages respectifs de la surveillance de ces jeunes volontaires.

Le Comité de l'Association a été réélu, Mme Lucie Mangé y remplaçant Mme Roy, démissionnaire. Mme D. Jaccoud a été confirmée comme présidente avec enthousiasme. La réunion de 1941 se tiendra à Yverdon.

Mme Badoux, maîtresse ménagère à Marcellin, a entretenu l'assistance de l'Ecole suisse d'agriculture créée en 1935 à la Rüti, école bernoise d'agriculture, et dont la conférence fut une des premières élèves; puis M. Chavan, directeur de l'Ecole, a félicité les Marcellines pour leur activité. A son avis, la question de l'aide citadine à la campagne est complexe: l'on prévoit des aides pour les ménagères rurales, mais les paysannes

les accepteront-elles? (Il y avait là une belle occasion de les consulter puisque 260 fermières écouteaient M. Chavan, et il semble pourtant qu'en 1939 les aides citadines ont été de quelque utilité alors que les femmes restaient seules dans les fermes!) Il fut encore question de la traite des vaches, opération fort difficile, pour laquelle Marcelin se met à la disposition de celles qui voudraient l'apprendre.

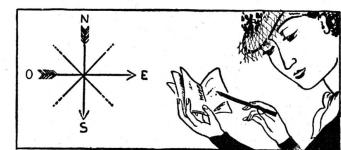
S. B.



LAUSANNE. — L'Association lausannoise pour le Suffrage féminin a tenu, le 14 mai, au Lycée, en présence d'un nombreux public, son Assemblée générale annuelle, sous la présidence de Mme A. Quinché, avocate. L'activité de la section a été ralenti par les événements; les trois causeries qu'elle a fait donner avaient attiré de nombreuses auditoires; individuellement, les membres travaillent activement dans les œuvres sociales, dans les hôpitaux militaires, dans l'*Entr'aide patriotique féminine* qui s'organise rapidement; d'autres se sont inscrites dans le Service complémentaire féminin. C'est donc à regret qu'on a constaté que le premier magistrat de la Confédération, M. Pilet-Golaz, dans son allocution du 10 mai, ne s'est adressé qu'aux Suisses, aux Confédérés, ses frères, et n'a pas eu un mot pour les femmes, pour les mères...

La partie administrative a été suivie d'une belle et claire conférence de M. G. Wagnière, ancien ministre de Suisse à Rome, sur *Notre Neutralité*. Cette excellente leçon d'histoire a rapporté un succès égal à celui qu'elle avait connu à Genève, où M. Wagnière avait bien voulu la donner pour plusieurs Sociétés féminines réunies.

S. B.



Carnet de la Quinzaine

Séances annoncées sous réserve de changement de dates ou de renvoi, ou les circonstances.

Samedi 1^{er} juin:

VEVEY: Association vaudoise pour le Suffrage féminin, Assemblée générale annuelle, Salle paroissiale, 15 h.: Partie administrative. — Rapport sur l'*Entr'aide patriotique féminine*. — Thé. — Le service complémentaire féminin, par Mme G. Wagnière (Genève).

Dimanche 2^{juin}:

BERNE: Association suisse pour la S. d. N., Assemblée générale annuelle; Kurhaus Schänzel, 10 h.: Séance administrative, rapports élection du président, discussion du programme d'avenir introduite par le professeur Nabholz (Zürich) et M. Figgures, secrétaire général international (Genève). — 13 h. 15: Repas en commun. — 14 h. 45: *La Croix-Rouge et la neutralité active de la Suisse*, exposé par le prof. C. Burkhardt, ancien Commissaire de la S. d. N., à Dantzig.

Jeudi 6^{juin}:

LAUSANNE: Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses. Studio d'émissions radiophoniques, 18 h.: Figures féminines de notre passé national: Mme de Staél, par Mme Marg. Evard.

Pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 10, rue des Délices, Genève.

Enfant demandant un
ENSEIGNEMENT PARTICULIER
est reçu à « LA CHAUMIÈRE »

VILLIERS

NEUCHATEL

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde
(Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: 6 sh.

5 fr. suisses

2, Plantin House, Wellesley Rd. Ashford (Kent) Angleterre.

La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud
Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessous
FORMALITÉS GRATUITES



EN CAS DE DÉCÈS

Petit Courrier de nos Lectrices

Sylvie à Henriette. (N° 567). — D'accord avec vous pour chercher le moyen de procurer à toutes les concierges la situation améliorée dont quelques-unes bénéficient dans quelques immeubles de construction récente et pourvus de régisseurs intelligents. Je ne me rends pas compte si la Ligue sociale des Acheteurs peut intervenir en ce cas? La réforme devrait être entreprise par les sociétés immobilières agissant en collaboration avec les propriétaires. Mais pour assainir tout à fait la situation, il serait nécessaire, d'autre part que les concierges fussent soumises, au moment de leur engagement, à une sorte d'examen de leurs compétences. La plupart d'entre elles connaissent fort mal les règles élémentaires de l'hygiène, l'organisation du travail, la manière de balayer sans soulever des nuages de poussière dans le « moquette », le jour du grand nettoyage. Cette seconde réforme aurait pour résultat de faciliter l'entrée de la maison moins fatigante pour le travailleur, et de satisfaire les locataires. La concierge est la gardienne de la maison et joue le rôle de trait-d'union entre ses habitants. Sa situation est donc intéressante à un double point de vue, individuel et collectif.

La même à Eveline. (N° 567). — Le cas des coiffeuses ne peut être résolu que par la rééducation des clientes, ou, plus simplement, par un appel à la conscience des femmes qui se font coiffer à n'importe quel moment, sans se soucier de la fatigue de l'employée travaillant au-delà des heures prévues par l'horaire.

Une vieille suffragiste à une néophyte. (N° 568). — Comment pouvez-vous dire que, si vous aviez le droit de vote, élire le Grand Conseil ou le Conseil d'Etat ne vous intéresserait pas, « parce que c'est de la politique »!! Ne savez-vous donc pas que c'est le Grand Conseil qui fait les lois, qui vote les crédits, qui peut décider par exemple des mesures à prendre contre l'alcoolisme, des conditions de travail dans les bureaux, les magasins ou les ateliers, de la création de logements salaires à bon marché, ou d'une assurance pour la vieillesse? Et ne savez-vous pas que c'est le Conseil d'Etat qui, exécutant ces lois, a le pouvoir de nommer des fonctions qui nous intéressent des femmes, qui pourraient ainsi améliorer la situation d'autres femmes et de leurs enfants en s'occupant directement de nos grands établissements?

l'esprit de la maîtresse; autrement elle n'eût pas pris un aussi inlassable plaisir à tourmenter les seuls êtres qui comptassent à ses yeux.

(A suivre.)

DORETTE BERTHOUD.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.